



PROJET D'ACTIVITE 2021

Un début d'année empreint d'incertitudes

L'année 2021 s'ouvre sur les mêmes incertitudes qui présidaient tout au long de 2020.

La crise sanitaire et les mesures nationales de prophylaxie conduisant à la fermeture administrative de l'ensemble des établissements recevant du public et par conséquent du Pôle d'Interprétation de la Préhistoire, le privent d'une des finalités de ses missions, celle de la médiation avec les publics.

Plus que la fermeture de l'équipement au public, c'est l'absence de visibilité sur son échéance et donc l'incapacité à se projeter à court et moyen termes qui perturbe la bonne construction des projets.

Par ailleurs, en dépit de l'investissement de l'établissement dans le développement d'outils collaboratifs de travail et d'outils de communication numérique, les mesures distancielles handicapent la mise en place des partenariats, freinent les échanges, dissuadent les rassemblements de nature à favoriser la mise en réseau.

Pour autant, la dynamique engagée au cours du 2nd semestre 2020, inscrite dans les pas du projet d'établissement défini en 2018, se poursuivra cette année, avec la mise en chantier d'axes importants des programmes d'action tant de l'établissement que du Grand Site de France.

Consolider l'imbrication entre médiation patrimoniale et animation territoriale

L'un des enjeux de l'année, dans la droite ligne des intentions du projet d'établissement, est de consolider l'articulation entre les deux piliers des missions de l'établissement que constituent les actions de médiation patrimoniale et le travail d'animation territoriale, afin de dépasser la dichotomie de départ entre les actions relevant de la démarche Grand Site de France et celles liées à la médiation sur les patrimoines préhistoriques de la vallée.

Six lignes directrices structurent les objectifs annuels définis avec les agents du Pôle et constituent la feuille de route de l'équipe pour cette année 2021 :

- ↗ Construire une programmation culturelle transversale
- ↗ Inscrire l'établissement dans une politique de médiation aux patrimoines grand public et pluridisciplinaire
- ↗ Valoriser et développer les ressources de l'établissement
- ↗ Réinscrire le pôle dans des réseaux d'acteurs
- ↗ Travailler l'appropriation territoriale du projet
- ↗ Améliorer et sécuriser la gestion de l'établissement

Elles viennent enrichir la mise en œuvre du projet d'établissement et des 5 orientations stratégiques définies comme l'armature de son programme d'action.

Porter le Projet « Grand Site de France »

Le programme d'action du Grand Site entre dans sa seconde année, après l'obtention du label fin janvier 2020. La phase opérationnelle devrait, cette année, prendre donc son plein régime avec la mise en œuvre d'un certain nombre d'opérations prioritaires du projet, pour lesquelles un travail préparatoire a été conduit ces derniers mois.

▪ Axe 1 Paysages

➤ Définir un programme triennal de valorisation des falaises et belvédères [action1.1.1]

Lors de l'étude paysagère réalisée par le cabinet Mandragore en 2008 et puis du recensement complémentaire effectué par les communes en 2019, différentes falaises ont été identifiées comme sites emblématiques du Grand Site à valoriser. Toutefois, l'approche qui en a été faite concernait essentiellement l'aspect esthétique et paysager sans véritablement étudier la faisabilité des chantiers. Un travail est donc engagé en ce début d'année pour construire une programmation triennale des chantiers à partir d'une méthode de priorisation tenant compte de la maîtrise foncière des opérations, des contraintes tenant à l'accessibilité, la difficulté, la sécurité des chantiers, la sensibilité patrimoniale ou environnementale du site, ... autant d'éléments sur lesquels se penche la cellule technique associant le Pôle, le Département, l'Agence Technique Départementale et le CAUE, le Conservatoire des Espaces Naturels, le Pôle et les collectivités concernées. Cette proposition de programmation sera ensuite débattue en groupe de travail paysages avant d'être proposée au comité de pilotage.

Parallèlement, le Pôle travaille la formalisation du partenariat engagé d'une part avec le Département (Pôle Espaces Verts), d'autre part avec le Conservatoire des Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine afin que l'un et l'autre mobilisent leurs expertises réciproques dans l'accompagnement tant du Pôle dans la définition du programme triennal que des maîtres d'ouvrages dans la mise en place et la réalisation des chantiers. Ces 2 conventions de partenariat seront proposées pour validation au Conseil d'Administration en cours d'année.

➤ Elaborer le schéma d'interprétation du Grand Site [action 1.2.2]

L'élaboration d'un schéma d'interprétation du Grand Site de France s'inscrit dans une triple ambition : donner de la visibilité et permettre à la population, aux visiteurs, au jeune public de comprendre les paysages du Grand Site, valoriser les patrimoines naturels et culturels en permettant une découverte sensible et en favorisant l'immersion dans « l'esprit des lieux », coordonner les démarches de valorisation et de médiations paysagère et patrimoniale. Au-delà du public touristique familial, il est envisagé également de cibler le jeune public notamment scolaire dans le cadre d'une démarche d'éducation du patrimoine. Il est également envisagé de travailler, parallèlement à l'élaboration du schéma, à l'élaboration d'un programme d'action et à la définition d'une stratégie de mise en tourisme et d'accompagnement des projets de création d'une offre de services autour des sites et itinéraires retenus. L'élaboration du schéma sera portée par le Pôle et mobilisera les ressources et compétences d'un certain nombre de partenaires parmi lesquels le service tourisme du Département, le CAUE et l'ATD, les quatre communautés de communes et différents partenaires mobilisés sur les contenus de médiation et d'interprétation proposés. Le projet sera suivi dans le cadre du groupe de travail thématique « paysages ».

➤ Autres actions se déroulant au cours de l'année 2021 au titre de l'axe 1 pour lesquels le Pôle est partenaire : la poursuite du travail engagé sur la mise en valeur paysagère de la rivière via la formalisation d'un schéma des berges, la définition d'animations et d'ateliers de médiation sur le patrimoine du Grand Site, la candidature à l'appel à projets « atlas de la biodiversité communale » lancé par l'Office Français de la Biodiversité.

▪ **Axe 2 Architecture, urbanisme et patrimoine bâti**

➤ **Organiser la collaboration avec le CAUE de la Dordogne**

Le CAUE de la Dordogne est un des partenaires essentiels des différentes actions prévues au titre de l'axe 2 du programme d'action. Il est donc apparu utile de travailler à la mise en place d'une convention sur la durée du programme afin de définir les orientations du partenariat et ce sur 4 principaux domaines : l'accompagnement des habitants et des acteurs locaux dans la définition de leurs projets ; la formation des professionnels, des élus, des acteurs du territoire ; l'accompagnement à la définition de politiques locales concourant à la préservation ou à l'appropriation de la valeur patrimoniale du territoire ; la mise en place d'outils et d'animation de sensibilisation et de médiation patrimoniales. La convention sera soumise à l'approbation des deux partenaires en début d'année.

➤ **Développer l'accompagnement des porteurs de projet au sein du Guichet Unique (action 2.1.1)**

Le guichet unique est une instance originale, animée par le Pôle, d'accompagnement des porteurs de projet dans la définition de leurs projets afin d'en améliorer notamment l'insertion paysagère. Depuis sa création en 2013, le dispositif a fait école dans d'autres territoires. Outre son prolongement, l'année 2021 devrait donner lieu au lancement d'une démarche d'évaluation du dispositif auprès des partenaires, des bénéficiaires, des collectivités concernées afin d'en mesurer les impacts et d'en capitaliser les enseignements.

Elle devrait également permettre de lancer une réflexion complémentaire sur l'intégration paysagère des bâtiments agricoles dont la surface tend à se développer.

➤ **Adaptation du guide de coloration du bâti (action 2.1.2)**

Le guide de coloration du bâti a pour objectif de conseiller, sensibiliser et accompagner les porteurs de projets en architecture et urbanisme dans le choix des couleurs de façades, volets et ferronneries. Elaboré en 2015, il offre un nuancier de près de 180 couleurs jugé trop large pour garantir une harmonie suffisante. Un travail est dès lors engagé avec les communautés de communes, pour en resserrer la palette tout en garantissant un choix suffisant pour les porteurs de projets.

➤ **Améliorer l'inventaire du patrimoine vernaculaire et de la lauze (actions 2.2.1 et 2.2.2)**

Le CAUE, en partenariat avec l'association « la Pierre angulaire » a mis en place un outil d'inventaire du patrimoine vernaculaire à la disposition du grand public. Peu connu, cet outil mériterait d'être complété et actualisé.

Préalable à la définition de plans de préservation de ce patrimoine et de la lauze (tels qu'envisagés au sein de l'orientation 2.2 du programme d'action), le Pôle devrait accueillir un stage étudiant en 2021 afin de compléter, à l'échelle du territoire du Grand Site de France, l'inventaire existant en prenant appui sur les associations et les collectivités locales.

▪ **Axe 3 Maintenir la diversité agricole et sylvicole**

➤ **Lancement d'une étude sur les parcelles propices au développement du « feuillard »**

Principale action conduite cette année au titre de l'axe 3 du programme d'action, le Pôle, en lien avec la Communauté de Communes, travaille actuellement à l'élaboration du cahier des charges d'une étude qui en partenariat avec Fibois devrait permettre d'identifier les parcelles forestières propices au développement de l'activité de feuillardier.

Cette étude constitue la 1^{ère} étape d'une stratégie pluriannuelle à construire en lien avec les professionnels de la filière afin de développer et valoriser la ressource bois du territoire.

▪ Axe 4 Favoriser un tourisme basé sur la découverte sensible du site

➤ Lancement d'une étude opérationnelle en vue de la mise en place d'une signalétique d'information locale [action 4.1.2]

Le programme d'action du Grand Site de France ambitionne, dans le cadre d'une politique de développement touristique préservant la qualité paysagère et environnementale du site, l'installation d'une signalétique cohérente et l'amélioration du guidage des visiteurs sur le territoire.

Une 1^{ère} étude avait été lancée en 2017 dans le cadre de l'Opération Grand Site afin de définir la stratégie globale à l'échelle des 3 communautés de communes engagées dans la démarche (Vallée de l'Homme, Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, Vallée Dordogne Forêt Bessède). Il s'agit cette année de compléter ce travail préparatoire par la définition et l'emplacement du mobilier de signalisation. Le Pôle accompagne les communautés de communes dans l'élaboration du cahier des charges de cette 2^{nde} étude opérationnelle et le suivi du bureau d'études prestataire qui sera retenu.

➤ Faire découvrir le Grand Site et partager l'esprit des lieux [actions 4.4.1, 4.4.2 et 4.4.3]

Il s'agit également de permettre aux habitants, aux acteurs locaux de pleinement s'approprier la valeur patrimoniale du Grand Site afin qu'ils puissent à leur tour en partager les enjeux de préservation et de la valorisation.

Au-delà du schéma d'interprétation dont l'élaboration sera lancée en 2021, deux événements donneront lieu à un investissement important de l'équipe du Pôle cette année :

- **L'organisation de la 2^{nde} fête du Grand Site.** Suite au succès de l'organisation de la 1^{ère} édition de cette manifestation, il s'agit d'inscrire cette manifestation dans une régularité annuelle. Ciblante la population du territoire, la date retenue serait le 1^{er} week-end du mois d'octobre. Afin d'en accentuer l'appropriation par les habitants et le tissu local, un appel à projets sera prochainement lancé en direction des associations, des communes et des acteurs touristiques locaux afin qu'ils soient force de propositions venant enrichir l'évènement.
- **La création d'une exposition sur la découverte sensorielle du Grand Site et de ses patrimoines.** Depuis plusieurs mois, l'équipe du Pôle travaille sur la création d'une grande exposition dont l'intention est de permettre aux visiteurs de découvrir et de partager le caractère exceptionnel du Grand Site, d'en comprendre la singularité, d'en mesurer les responsabilités collectives et de tout un chacun dans sa préservation. Trois objectifs sont ainsi poursuivis : l'immersion des visiteurs dans « l'esprit des lieux » la singularité du territoire, en favorisant la découverte sensible et sensorielle du territoire et de ses richesses patrimoniales ; leur sensibilisation sur les risques, les fragilités, les éléments de vulnérabilité des paysages, des sites patrimoniaux naturels ou culturels, de l'environnement et par conséquent sur les enjeux de leur préservation ; la valorisation des initiatives prises par les acteurs du territoire pour relever ces défis.

L'exposition alternera ainsi espaces didactiques et évocation – restitution de 8 milieux emblématiques du territoire qui feront une large place aux modes de découvertes sensoriels (vue, ouïe, odorat notamment). L'année 2021 mobilisera une grande partie de l'équipe du Pôle dans la production de l'exposition d'une part et dans la conception d'autre part de tout un programme annuel de médiation (manifestations culturelles événementielles, conférences, ateliers et actions éducatives, ...). L'exposition et la programmation culturelle constitueront la colonne vertébrale des activités publiques de l'établissement en 2022.

➤ Autres actions conduites en 2021 au titre de l'axe 4 pour lesquelles le Pôle est impliqué : le lancement d'une réflexion collective sur l'observation et l'analyse de la fréquentation touristique du Grand Site de France, la mobilisation des acteurs du tourisme dans des démarches de promotion du Grand Site de France et dans des modes de gestion plus respectueux de l'environnement.

- **Axe 5 Concilier qualité paysagère et transition énergétique durable**

La principale intervention du Pôle en ce domaine au cours de l'année 2021 résidera dans l'accompagnement délivré à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme dans la définition d'un cadastre solaire partagé (action 5.1.3) permettant d'intégrer les enjeux d'intégration paysagère dans les stratégies locales de développement de la production d'énergie photovoltaïque.

- **Axe 6 Renforcer le partage et la transmission du projet de territoire**

Plusieurs actions relevant de cet axe seront conduites en 2021, intégrées à d'autres actions précédemment évoquées. Ainsi, en sera-t-il le cas pour le programme de médiation à destination des habitants et visiteurs (action 6.3.2) ou l'organisation d'évènements ou de journées thématiques pour sensibiliser, former et fédérer (action 6.2.2).

Les instances de gouvernance et notamment la composition des groupes de travail thématiques, font actuellement l'objet d'un renouvellement faisant suite aux dernières élections municipales, tandis que le comité de suivi a, de son côté, été élargi aux services tourisme de la Région et du Département (action 6.1.1).

Offre éducative et actions de communication seront, quant à elles, intégrées dans d'autres volets du projet 2021, ci-après évoquées.

Sensibiliser et donner envie

Cette seconde orientation stratégique du projet d'établissement, probablement la plus étayée, repose sur 3 volets principaux : la mise en place d'une politique culturelle et de médiation, la mobilisation des acteurs touristiques autour de l'enjeu de qualification de l'offre et la valorisation des ressources du Pôle.

De nombreuses actions, inscrites au programme d'activité 2021, viendront s'inscrire dans cette orientation.

▪ Mettre en place une programmation culturelle transversale, pluridisciplinaire et tournée vers le grand public

L'objectif est ici, conformément à l'orientation 2.1 du projet d'établissement, de construire dès 2021 – et pour les années suivantes – une programmation culturelle transversale, avec une thématique annuelle autour de laquelle l'établissement organise ses différentes propositions de médiation : expositions, programmation culturelle événementielle, ateliers de découvertes et de sensibilisation, ressources documentaires

Ainsi pour l'année 2021, **la thématique des représentations de l'homme préhistorique** constituera le fil rouge des propositions de l'établissement.

➤ La présentation de 3 expositions :

• L'exposition « Paléo-bulles » [mars 2021 ? – février 2022]



Second rendez proposé par le Pôle dans le cadre de l'année « BD 20-21 » lancée par le Ministère de la Culture, cette exposition, produite par le Pôle, a vocation à montrer la diversité des courants contemporains de la bande-dessinée abordant la préhistoire et évoquer le rapport particulier que chacun des auteurs entretient avec cette période.

Compte tenu du contexte sanitaire qui retarde l'ouverture au public de cette exposition (initialement prévue en début d'année) et du potentiel que l'exposition présente en termes d'exploitation pédagogique avec les établissements scolaires, nous prévoyons d'étendre sa présentation au public sur toute l'année 2021.

6 thématiques seront donc abordées : la grande saga épique avec la série « Néandertal » d'Emmanuel Roudier, la BD satirique avec la collection « Silex and the city » de Jul, le roman graphique écolo-philosophique « Penss et les plis du monde » de Jérémie Moreau, une approche contemporaine de l'art pariétal avec un collectif d'artistes autour de la BD « Rupestres », la BD documentaire avec « l'art préhistorique en bande-dessinée » d'Eric Le Brun et la BD jeunesse avec « Ticayou » de Priscille Mahieu et d'E. Le Brun.

• L'exposition « Mythique préhistoire » [juillet 2021 – février 2022]

Elle sera complétée à compter du début de l'été par une seconde exposition « Mythique préhistoire », produite par le musée départemental de préhistoire de Solutré. Son propos est, à travers une large iconographie et de nombreux objets, de décortiquer les principaux mythes sur la préhistoire pour tenter de comprendre leur origine, comment ils se sont diffusés et pourquoi depuis un siècle et demi, ils continuent à influencer notre vision de la préhistoire en dépit de l'important travail de médiation effectué quant aux avancées de la connaissance scientifique.

• Une exposition conçue par le Centre National de Préhistoire sur les représentations humaines dans l'art pariétal [été 2021].

➤ **L'organisation régulière de rencontres et de conférences autour des représentations de l'homme préhistorique articulant les approches scientifiques, historiques, artistiques et sociologiques.**

Le programme prévisionnel comprend à ce jour les rendez-vous suivants :

- . Rencontre avec Claudine Cohen et Charles Fréger sur le thème de l'évolution de la représentation de l'homme préhistorique permettant également de présenter la démarche de résidence artistique conduit en lien avec l'Agence Culturelle Départementale.
- . Rencontre avec Antoine Balzeau et Emmanuel Roudier sur la collaboration entre scientifiques et artistes autour de leur récent ouvrage sur Neandertal
- . Conférence d'Oscar Fuentès sur la représentation de l'homme préhistorique par lui-même, la conception du corps et la représentation de soi dans l'art paléolithique
- . Conférence de Pascal Semonsut sur la représentation de l'homme préhistorique dans les médias ou comment une période devient elle un thème privilégié de fiction littéraire, cinématographique ou télévisuelle.
- . Rencontre ou table ronde autour de la représentation genrée et ethnicisée de l'homme préhistorique dans le cadre d'une restitution publique d'une étude confiée par le Ministère de la Culture au MNHN et à l'association Pavages.
- . Conférence de Didier Pasamonik sur l'histoire de la préhistoire dans la bande-dessinée.

Ce programme sera complété de manifestations organisées avec les auteurs présentés dans le cadre de l'exposition « Paléo-bulles » :

- . Performance artistique de Troubs et de David Prudhomme, deux artistes du collectif de la BD « Rupestres ! » à l'occasion de la projection du film « Repeindre Lascaux 20 000 ans plus tard » de Marc Azéma
- . Rencontres selon des modalités restant encore à définir avec Jul (en lien avec le réseau des bibliothèques ?), J. Moreau (à la rentrée sur la période Néolithique ?), Eric Le Brun et Priscilla Maheu (rencontre jeune public ?)

➤ **La mobilisation au sein de la médiathèque et en ligne d'un certain nombre de ressources documentaires physiques et numériques** : sélection de BD, dossier en ligne sur le site internet « de la préhistoire et des bulles », formation BD et médiation en lien avec la BDP.

➤ **Plusieurs animations et ateliers de médiation seront également proposés tout au long de l'année autour des expositions** : visites guidées des expositions, interventions thématiques au sein des expositions autour des représentations qu'ont les visiteurs de nos ancêtres, mini-conférences sur l'histoire de la préhistoire, atelier de fabrication d'objets à partir des représentations issues des BD, dispositif participatif physique et numérique de création de BD sur la préhistoire, escape-game au sein de la médiathèque.

➤ **Un programme de médiation à l'attention des établissements scolaires sera également mis en place avec collaboration avec les conseillères pédagogiques de l'Education Nationale.**

* * *

Une démarche similaire sera construite les années suivantes :

- pour 2022 autour du Grand Site de France, de l'exposition « Vallée Vézère, le grand site dans tous les sens » et de la thématique « patrimoines & paysages »
- pour 2023 autour des gestes et des savoir-faire et de la mise en valeur de la collection des « gestes de la préhistoire ».

S'inscrire dans une thématique dominante annuelle n'exclut toutefois pas que l'établissement participe à de grandes manifestations culturelles annuelles comme l'y invite le projet d'établissement. Ainsi, sur 2021, nous envisageons de poursuivre notre contribution :

- **à la journée internationale des forêts** : report de la balade accompagnée prévue en mars dernier sur la colline de Lascaux, en partenariat avec la DRAC, le Conservatoire Botanique National Sud Atlantique et Forêts conseils/expert forestier
- **aux journées européennes de l'archéologie, les journées européennes du patrimoine, la journée nationale de l'architecture et la journée internationale du handicap.**
- **Aux opérations « Partir en livre » et « fête de la science ».**
- **aux programmes de commémoration du 150^{ème} anniversaire de la mort d'Edouard Lartet et du 50^{ème} anniversaire de celle de François Augiéras.**

■ Mobiliser les acteurs du tourisme

C'est l'un des volets importants du projet d'établissement mais qui, depuis quelques années, a fait l'objet d'un investissement moindre comme le rappellent le rapport d'activité et le tableau de bord proposé, faute essentiellement pour l'établissement, de pouvoir disposer de l'ingénierie nécessaire pour animer la démarche.

L'une des propositions faites à l'occasion de ce conseil d'administration sera donc de réactiver en 2021 le poste de chargé de projets de développement touristique, afin de reprendre le travail d'animation de réseaux et de faire émerger la mise en place de projets communs entre les différents sites de valorisation patrimoniale du territoire.

Plusieurs leviers pourraient ainsi être mis en discussion avec les gestionnaires de sites intéressés par la démarche, tels que la question de l'orientation des publics, la mise en place d'offres de médiation partagée autour de l'expo « grand site » de 2022, la création d'un évènement commun à l'horizon 2023, l'émergence d'une offre territoriale d'éducation aux patrimoines.

■ Valoriser les ressources du Pôle

L'établissement dispose de nombreuses ressources documentaires, multimédias ou pédagogiques qui, pour partie, restent insuffisamment valorisées ou méconnues. Un des objectifs de cette année 2021, sera donc de les reprendre, afin d'en examiner la possibilité de mieux les faire connaître, mieux les exploiter, les rendre plus accessibles au public.

➤ Engager une politique de valorisation de la collection des « Gestes de la Préhistoire »

Tel est très clairement l'objectif de la démarche proposée au conseil d'administration du 9 octobre 2020 conduisant l'établissement dans un 1^{er} temps, à finaliser la réalisation de la collection, en homogénéiser et en améliorer la qualité technique de diffusion – ce devrait être effectif à la fin de l'été 2021 – pour dans un 2nd temps, engager une véritable politique de promotion et de valorisation culturelle et éducative.

Le 1^{er} semestre 2021 sera ainsi consacré au montage des 23 derniers films, à la remise à niveau technique des 77 films déjà montés et au montage du version anglaise de la collection, mais aussi à vérifier et parfaire les conditions de production de la collection et à mettre en place les outils de sa promotion à l'international.

Au cours de l'automne, un 1^{er} évènementiel sera mis en place dans les locaux du Pôle, sous la forme d'un « festival des gestes » [titre provisoire] qui aurait la double vocation de présenter la collection audiovisuelle aux réseaux d'acteurs culturels et scientifiques potentiellement intéressés et au grand public et d'introduire une offre de médiation thématique, associant diffusion de films, intervention de personnalités scientifiques, artistiques ou des lettres et reconstitutions à partir des travaux issus de l'archéologie expérimentale.

S'en suivront d'ici la fin de l'année la mise en place d'un espace environné de visionnage des films au sein de l'établissement, puis pour 2022, la conception de petites expositions thématiques associant une sélection de films et d'objets, et en 2023 la mise en place d'une exposition multisites à l'échelle du territoire.

Parallèlement les discussions sont engagées avec les responsables du master « bio-géosciences » de l'Université de Bordeaux en vue d'une exploitation pédagogique de la collection et des contacts seront pris dans le courant de l'année avec Canopée et les services de l'Education nationale pour en faire de même.

➤ **Reprendre la réflexion sur la valorisation de la collection des « Témoins de la Préhistoire »**

La situation de la collection des « témoins de la préhistoire » est assez similaire avec une série de films relativement peu mis en valeur, peu accessibles et pour le moment dépourvus d'un réel projet de médiation. L'un des objectifs de cette année sera donc, à l'instar de la collection des Gestes, de rebâtir un projet culturel et éducatif autour de cette collection.

➤ **Développer la politique de production d'expositions et favoriser leur itinérance**

L'établissement s'est engagé depuis 2017 dans la conception et la production d'expositions destinées à être présentées au public dans ses locaux. Ainsi, deux expositions ont été réalisées ces dernières années avec « Paroi, Pigment, Pixel » [2017] et « Toutes et tous préhistoriens en Nouvelle-Aquitaine » [2019]. Le rythme devrait s'accélérer avec cette année « Minéralités » et « Paléo-bulles » puis les années suivantes avec l'exposition « le grand site dans tous les sens », une seconde exposition photo et les expositions thématiques autour des gestes de la préhistoire.

Pour autant, les conditions notamment juridiques de leur itinérance, n'ont jamais été réunies. Un travail important est donc engagé en ce début d'année, pour réunir l'ensemble des autorisations des auteurs notamment des composantes iconographiques des expositions, afin de garantir la possibilité au Pôle d'organiser leur diffusion. Une mise en valeur de cette offre sera également travaillée.

➤ **Repenser l'animation de la médiathèque**

La médiathèque est un espace important dans la mise à disposition et la valorisation des ressources documentaires de l'établissement. Or, sa fréquentation connaît depuis plusieurs années une érosion progressive, hors contexte sanitaire actuel.

Un des objectifs de l'année 2021 est donc d'en repenser l'animation afin de la réinscrire dans les réseaux d'acteurs (notamment de lecture publique), d'en rendre plus attractive la fréquentation, de la réinscrire dans l'offre éducative de l'établissement de laquelle elle s'était progressivement éloignée.

➤ **Création d'une photothèque mutualisée**

La médiathèque est également positionnée sur l'animation du projet de création d'une photothèque mutualisée à l'échelle de Grand Site de France, ou du moins, dans un 1^{er} temps, avec les organismes qui ont souhaité s'inscrire dans la démarche (communautés de communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort et de la vallée de l'Homme et office de tourisme Lascaux – Dordogne – Vallée Vézère). Plus qu'un outil commun de gestion, il s'agit de mettre en commun les fonds photographiques des différents partenaires et de se regrouper pour lancer un certain nombre de reportages photographiques complémentaires, de nature à pouvoir disposer de fonds diversifiés et de qualité pour les besoins de promotion, de médiation et de communication du territoire.

➤ **Développer l'offre d'accueil au sein des locaux du Pôle**

La valorisation des ressources du Pôle, c'est aussi mieux mettre en valeur les équipements de son centre d'accueil conformément aux objectifs assignés par le Projet d'établissement (action 2.3) quant bien même le contexte sanitaire n'en permet pas une concrétisation immédiate et a mis un coup d'arrêt aux efforts entrepris en 2018 et 2019.

Un programme de remise à niveaux des équipements de diffusion audiovisuelle a donc été engagé fin 2020 et devrait se concrétiser au cours du 1^{er} trimestre 2021 afin d'améliorer les conditions d'accueil et de déroulement des manifestations organisées dans l'établissement.

Parallèlement, à partir d'une étude comparative conduite auprès d'établissements ayant une offre comparable, une remise à plat des tarifs de location des salles sera proposée à l'approbation du Conseil d'Administration afin de rendre le Pôle plus attractif.

Enfin, une promotion de l'offre d'accueil sera engagée dans le courant de l'année auprès des professionnels et des publications spécialisées.

➤ Repenser la communication de l'établissement

Le volet communication constitue un autre volet d'action à retravailler au cours de l'année 2021. Les outils existants sont multiples, investis de manière hétérogène et pas suffisamment coordonnés dans le cadre d'une stratégie d'action claire. Là encore, en interne, la répartition des tâches mériterait d'être mieux définie.

La communication numérique par laquelle désormais l'essentiel de l'information du public et des réseaux passe, doit être également redynamisée au-delà de l'initiative prise au cours du 2nd semestre 2020 de créer une newsletter mensuelle.

En amont de l'évolution envisagée des outils de communication existants telle que la refonte du site internet prévue dans le cadre du projet d'établissement (actions 2.4 et 4.2), il convient avant tout de rebâtir une stratégie de communication qui puisse être partagée au sein de l'établissement. Pour ce faire, un accompagnement externe sera très probablement nécessaire et devrait être recherché en cours d'année.

Le recrutement au printemps d'une chargée de communication (dans le cadre du service commun constitué avec la communauté de communes) permettra de suivre la démarche et de lancer ensuite le travail d'élaboration du plan de communication et d'évolution des outils mobilisés dont la mise en œuvre s'échelonnait sur le 2nd semestre 2021 et l'année 2022.

Animer

L'une des ambitions de cette orientation du projet d'établissement est de positionner le Pôle dans un réseau de partenaires interdisciplinaires, interinstitutionnels et internationaux, ambition qui l'a animé pendant de nombreuses années et qu'il a été plus en difficulté à porter plus récemment, tendance accentuée en 2020 avec le contexte sanitaire qui distait les relations et occasions de rencontres.

L'objectif de cette année est donc de réinscrire le Pôle dans des réseaux d'acteurs, dès que le contexte le permettra. Pour ce faire, il lui faut se réarmer de l'ingénierie nécessaire à cette animation qu'elle soit territoriale ou thématique.

Le recrutement d'un chargé de médiation scientifique d'une part et d'un chef de projet développement touristique d'autre part, aux côtés de la cheffe de projet grand site de France, constitue l'une des conditions sine qua non à la poursuite de cette ambition. Cela devrait être le cas en cours d'année.

Un certain nombre de jalons sont d'ores et déjà posés et seront développés en cours d'année :

▪ A l'échelle du territoire :

- Engagement des discussions avec le Musée National de Préhistoire, le Centre des Monuments Nationaux et le Museum National d'Histoire Naturelle (abri Pataud) en vue de la définition d'une offre de médiation coordonnée et du développement des collaborations.
- Lancement au cours du 1^{er} semestre 2021, d'une réflexion collective autour de la mise en place d'une offre territoriale d'éducation aux patrimoines et d'organisation de séjours scolaires éducatifs, en collaboration avec les sites de valorisation patrimoniales et les acteurs du tourisme du territoire
- Approfondissement des contacts pris au cours du 2nd semestre 2020 avec différents gestionnaires de sites en vue de l'émergence de propositions de médiation communes.

▪ De manière thématique :

- Formalisation et dynamisation du partenariat pluriannuel avec l'Institut National d'Archéologie Préventive (INRAP) dans le cadre d'une nouvelle convention cadre triennale et d'une convention annuelle d'application proposée dès le 1^{er} trimestre.
- Engagement d'un travail de concertation avec le Service départemental d'Archéologie, autour de la construction d'un parcours éducatif commun et de la création d'outils pédagogiques concernant la période du Néolithique.
- Formalisation d'un partenariat pluriannuel avec le C.A.U.E. autour notamment des enjeux de médiation dans le domaine de l'architecture et des paysages, avec dès cette année, la création de cartes d'ambiances paysagères et la réflexion à l'horizon 2022, d'une programmation culturelle commune.
- Mobilisation du réseau de lecture publique, avec l'appui de la Bibliothèque départementale de Prêt, autour notamment de la thématique annuelle et de la bande-dessinée.
- Engagement au cours du 1^{er} semestre des échanges en vue de développer les collaborations avec le Musée d'Aquitaine et formaliser le cadre d'un partenariat plus régulier entre les deux établissements et peut-être dans l'animation d'un réseau de sites de médiation en matière de préhistoire à l'échelle régionale.

Faire dialoguer

Une des vocations assignées au Pôle est de nourrir les occasions de rencontre entre les domaines de la médiation scientifique et culturelle, l'approche du territoire et des paysages et la création artistique, en s'inscrivant dans un certain nombre de dispositifs dédiés à cette ambition.

▪ Accueil de Charles Fréger en résidence artistique

2021 sera l'occasion de renouveler le partenariat engagé de manière biennale avec l'Agence Culturelle Départementale Dordogne Périgord, pour l'accueil d'une résidence de recherche et de création, cette année avec le photographe Charles Fréger, avec qui, l'un et l'autre avaient été amenés à travailler précédemment. Cette résidence donnera lieu à un élargissement du partenariat au Théâtre de l'Odyssée de Périgueux, organisateur du festival Mimos, qui accueille cette année en résidence la compagnie « Paon dans le ciment », compagnie de mimes qui sera également concernée par le projet. Deux thématiques seront abordées à l'occasion de cette résidence, toutes deux en lien avec les thématiques annuelles traitées par le Pôle : celle de la représentation de l'homme préhistorique [2021] et celle de la représentation du geste [2023], ce qui devrait permettre de déboucher sur différentes restitutions publiques : tables-rondes, création d'un spectacle, création photographique, ... au Pôle et à Périgueux.

▪ Organisation d'un dialogue interdisciplinaire régulier

La programmation culturelle régulière de l'établissement, mais aussi les actions pédagogiques et le travail de conception de nouveaux outils de médiation constitueront également cette année autant d'occasions de croisement entre la création artistique et la médiation scientifique et patrimoniale.

Ainsi, la thématique 2021 autour de la bande-dessinée et de la représentation de nos ancêtres nous permet-elle d'envisager tout au long de l'année des temps d'échanges entre artistes [notamment les auteurs exposés], scientifiques, éditeurs et publics [cf. point 2 - sensibiliser et donner envie].

De même, le PREAC, organisé en partenariat avec Canopée et Cap Sciences fera une large place au dialogue entre artistes, médiateurs et scientifiques. Le festival des gestes, organisé en novembre prochain, s'inscrira dans un objectif similaire.

L'année 2021 constituera également le lancement d'une concertation pour envisager un approfondissement des relations jusqu'à présent ponctuelles avec un certain nombre d'acteurs culturels du territoire et envisager ainsi des collaborations à l'année : dans le domaine des arts de la parole avec le CEPSM organisateur du festival des contes du Lébérou autour de l'accueil d'une résidence artistique, ou bien dans le domaine du spectacle vivant avec l'association Point org et le festival « BrikaBrak ».

Enfin, le projet de création d'un film d'animation sur la formation des abris-sous-roche repose également sur le principe d'une ouverture à la création, avec le lancement d'un appel à projets en direction d'artistes régionaux de la filière avec un appui qui sera recherché du côté de la Cité internationale de la bande-dessinée et de l'image.

Eduquer et former

Ces deux années scolaires, fortement impactées par la crise sanitaire qui a fortement limité le travail de médiation en milieu scolaire, ont conduit l'établissement à s'engager dans une triple évolution de son offre éducative :

- **Réactiver les liens avec les établissements scolaires.** L'établissement, ces dernières années, s'était plutôt concentré sur la réponse aux sollicitations et donc reposé sur les réseaux préalablement constitués les années précédentes, enregistrant ainsi une érosion progressive de son activité en lien avec les établissements scolaires. Profitant de l'arrivée d'un nouvel enseignant, une nouvelle impulsion est donnée, permettant de retravailler les outils et le contenu de la communication adressée aux établissements et de faire en sorte que l'établissement « reprenne son bâton de pèlerin » pour aller à la rencontre des équipes enseignantes.
- **Développer l'offre de médiation itinérante** prenant compte des difficultés des établissements à organiser des déplacements des élèves et donc envisager une évolution du contenu de ce qui était initialement proposé par l'établissement et des outils pour ce faire conçus.

- **Faire avec**, c'est-à-dire **développer des partenariats** avec d'autres structures de médiation afin d'inscrire l'offre éducative du Pôle **dans le cadre de parcours pédagogiques** proposés aux enseignants.

C'est très nettement l'orientation donnée à la collaboration engagée avec le Service départemental de l'archéologie, avec la conception d'un parcours éducatif commun sur la période du Néolithique.

Une même approche prévaudra dans les échanges à venir avec le MNP, le CMN, le MNHN mais aussi avec l'Atelier des fac-similés du Périgord (SEMITOUR) ou avec différents gestionnaires de sites patrimoniaux qui en ont manifesté l'intérêt.

Le choix des thématiques annuelles de travail en matière de programmation culturelle est également étroitement lié aux possibilités offertes de les décliner en matière de médiation jeune public. Ce sera le cas sur la période 2021 – 2023 avec la bande-dessinée, les patrimoines naturels et paysagers du Grand Site, les gestes et savoir-faire, trois thématiques qui donneront lieu à un travail de définition d'une offre éducative avec l'appui des services de l'Education nationale.

Enfin, comme précédemment évoqué, nous espérons pouvoir inscrire cette offre dans une approche territoriale que nous chercherons à bâtir à compter de cette année, en lien avec les sites patrimoniaux ouverts à un travail de médiation scolaire et dans le cadre d'une réflexion sur le développement de séjours éducatifs patrimoniaux.

- **Capitaliser.**

L'établissement a développé ces dernières années tout un travail de médiation en direction des établissements médico-sociaux, des établissements pénitentiaires, des structures d'insertion sociales. Il a développé ainsi un savoir-faire de manière pragmatique, adaptant ses approches, ses outils, sans pour autant en tirer des enseignements quant aux modes de médiation à développer en direction des publics dits « empêchés ». Différents contacts devront être pris cette année afin que le Pôle puisse s'engager dans un travail de capitalisation de nature à partager avec d'autres les acquis de ces expériences et en tirer les enseignements possibles quant aux formations des intervenants en matière d'éducation aux patrimoines.

De même, l'établissement poursuivra en 2021, son partenariat avec Canopée et Cap Sciences / Cap Archéo, dans la mise en place d'un PREAC Archéologie, à l'attention des publics enseignants et médiateurs.

En outre, l'année 2021 devrait nous permettre de développer de manière significative l'offre de formation en matière d'éducation au petit patrimoine, dans le cadre de la collaboration engagée avec le CAUE. Rencontrant une audience croissante, la formation sera ainsi développée avec 4 demi-journées proposées.

L'établissement entend poursuivre enfin cette année son implication dans la création de nouveaux outils pédagogiques : mallette pédagogique autour de la céramique, jeu de plateau collaboratif sur les civilisations du néolithique, création d'un film d'animation sur la formation des abris-sous-roche, création de supports pédagogiques autour des films de la collection des gestes de la préhistoire, engagement d'un travail autour des outils de créations numériques et de réalité virtuelle en constitueront les priorités.

Améliorer et sécuriser la gestion de l'établissement

Le 6^{ème} volet du projet d'activité 2021 concerne l'administration et la gestion de l'établissement, avec un objectif d'amélioration et de sécurisation des procédures, engagé dès l'été dernier. Cela concerne 4 domaines d'activités :

- **La gestion des marchés publics**, avec la poursuite du travail de remise en consultation des différents marchés d'entretien, de fourniture ou de maintenance du centre d'accueil et de ses équipements. L'objectif est que d'ici 2022, l'ensemble des marchés puisse être concerné, au fur et à mesure des échéances annuelles des contrats ou des opportunités de mutualisation avec d'autres partenaires, tels que le Département, dans la recherche de potentielles économies d'échelles. Devraient notamment être traités en 2021 la location des véhicules, la maintenance des équipements de climatisation chauffage ventilation, des portes automatiques, des extincteurs, des onduleurs du SSI, de l'alarme intrusion, la fourniture du bois de chauffage et les vérifications périodiques.
- **L'amélioration des conditions de travail des agents**, avec pour objectifs en 2021 :
 - . l'amélioration de la fonctionnalité des réserves,
 - . le réaménagement des postes d'accueil tout en conservant leur positionnement dans le flux des visiteurs,
 - . l'actualisation de la signalétique,
 - . la mise à jour et l'actualisation de l'inventaire,
 - . la gestion des risques sanitaires au sein de l'établissement,
 - . la formation du personnel à une meilleure utilisation des outils collaboratifs de travail récemment développés.

S'engagera ensuite, peut être en fin d'année et plus certainement l'an prochain, une réflexion plus conséquente sur les réaménagements souhaitables des locaux afin d'en améliorer la fonctionnalité.

- **La gestion des ressources humaines**. L'ensemble du personnel a pu bénéficier fin 2020 d'une réactualisation de sa fiche de poste et d'un entretien professionnel annuel. Le travail de formalisation de la politique humaines de l'établissement va se poursuivre en 2021, notamment avec le lancement de 4 chantiers prioritaires :
 - . **l'élaboration d'un plan de formation professionnelle triennal** donnant la priorité à l'actualisation des connaissances en matière de sécurité, l'accompagnement des agents qui le souhaitent à l'intégration dans les cadres d'emploi de la fonction publique et le perfectionnement sur le poste de travail
 - . **la mise en place d'un plan de prévention des risques professionnels** sur les différents postes de travail de l'établissement, élargi aux risques sanitaires liés à la conjoncture
 - . **le lancement d'une réflexion sur l'organisation des rythmes de travail** au sein de l'établissement selon la nature des activités des agents
 - . **l'élaboration**, conformément aux dispositions issues de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, **des Lignes Directrices de Gestion** de l'établissement, futur cadre stratégique encadrant la politique de gestion des ressources humaines, qui sera proposé pour validation au comité technique et au conseil d'administration en cours d'année.

- Le dernier domaine regroupe un certain nombre d'objectifs ayant trait à **l'actualisation et à la modernisation de différents processus de gestion de l'établissement**. Cela concerne notamment :
 - **Le changement des logiciels de comptabilité et de gestion de la paie** des agents, effectif en ce début d'année, bénéficiant pour ce faire de l'appui de l'Agence Technique Départementale, sollicitée au cours du 4^{ème} trimestre 2020.
 - **La dématérialisation** des actes administratifs, des marchés publics, des flux comptables, engagée également en fin d'année et qui devrait également pouvoir être finalisée au cours du 1^{er} trimestre. Cette dématérialisation s'étendra ensuite en cours d'année, à d'autres processus de gestion tels que la gestion des dossiers examinés en guichet unique.
 - **La remise à plat de la tarification de l'établissement, la création d'une régie d'avance afin de faciliter certains achats en ligne**
 - **La mise en conformité de l'établissement avec le Règlement Général de Protection des Données personnelles (RGPD).**

* * *

En dépit des incertitudes liées au contexte sanitaire et pesant sur notre capacité à mener à bien une partie de nos projets en termes de médiation patrimoniale ou d'animation de réseaux d'acteurs, les objectifs 2021 travaillés avec l'équipe sont donc nombreux et embrassent un large spectre d'intervention afin que l'établissement puisse mieux répondre aux missions qui lui sont fixées.

Travailler l'appropriation territoriale du projet, réinscrire l'établissement dans un certain nombre de réseaux d'acteurs territoriaux ou thématiques, valoriser les ressources de l'établissement, retisser du sens et des articulations entre les différentes missions du Pôle, diffuser progressivement une culture de gestion par projets, tels sont les défis que ce projet d'activité 2021 se propose de relever.

Il faudra certainement un peu de temps pour que les mentalités et pour que le regard porté sur le Pôle évoluent, que les différents partenaires attendus soient à ses côtés et que l'établissement soit au rendez-vous des ambitions affichées dans le cadre de son projet d'établissement.

Un peu de temps certes mais en dépit d'un contexte peu favorable, la dynamique est engagée et l'équipe, que de nouvelles compétences essentielles devraient rejoindre dans les prochains mois, est mobilisée pour relever ces défis.